

L'AMI DE LA RELIGION

ET DE LA PATRIE.

JOURNAL ECCLESIASTIQUE, POLITIQUE, LITTÉRAIRE, ET DE L'INSTRUCTION POPULAIRE.

12s. 6a. ANNÉE.

"Le trône chancelle quand l'honneur, la religion et la bonne foi ne l'environnent pas."

par ANNÉE. 12s. 6a.

BUREAU DE REDACTION. }
Rue Ste. Famille, No. 14.

Québec, MERCREDI, 28 Février 1849.

BUREAU DE REDACTION. }
Rue Ste. Famille, No. 14.

PARLEMENT PROVINCIAL.

ASSEMBLÉE LEGISLATIVE DEBATS.

Debats sur l'indemnité.

[Suite.]

Sir Allan McNab se lève pour s'expliquer. Il a été attaqué personnellement ainsi que son ami de Toronto par l'inspecteur général, comme étant les auteurs de la rébellion dans le Haut-Canada. L'hon. membre pense-t-il que c'était possible d'avalier cela sans rien dire ?

L'hon. M. Baldwin rappela au preux chevalier qu'il devrait savoir, qu'en revenant si fréquemment au même fait désavoué, il agissait en violation de toutes les règles parlementaires. (Écoutez, écoutez.)

Sir Allan en appelle à ses amis qui répondent, oui, oui, et dit qu'il le répéterait encore, puis encore, dans la chambre et ailleurs. Il demande à l'inspecteur général de s'expliquer.

L'hon. M. Hincks n'avait pas eu l'intention de lui appliquer le mot rebelle, mais il avait dit que par le support qu'il donnait au mauvais gouvernement d'alors, il avait été la cause conjointement avec ses amis de la rébellion du Haut-Canada.

Les altercations devenant plus fréquentes et plus animées, l'orateur rappela à l'ordre et ne voulut pas permettre que l'explication allât plus loin ; il requit les hon. membres de s'adresser au président de la chambre, au lieu de s'apostropher entre eux.

Sir Allan McNab insista encore, mais il fut mis à l'ordre et M. Price put continuer.

M. Price. Malgré toutes les mauvaises interprétations, il est évident que l'hon. membre, (sir Allan McNab) agit contrairement à toutes les règles parlementaires en réitérant une accusation après qu'elle a été réfutée. Si on voulait en agir ainsi, saisir chaque expression échappée dans la chaleur du discours pour s'en jouer ensuite, la chambre perdrait à coup sûr son caractère de corps délibératif. Le pacte qui a gouverné le Haut-Canada pendant cinquante ans, a causé la rébellion par ses actes de faiblesse et son mauvais gouvernement. Ce pacte remplissant toutes les places par ses amis et déterminé à conserver pour lui toute l'influence dans le pays, par l'établissement d'une église dominante, privilégiée, eut l'audace de demander l'appropriation d'un septième des terres de la couronne de la province pour le soutien de cette église.

Un membre de l'opposition, c'était un don de la couronne.

M. Price nie que la couronne ait jamais fait le don pour la fin à laquelle on a voulu le faire servir. George III était trop juste et trop sage pour violer tous les principes de justice, et pour faire une pareille injure aux intérêts du peuple de cette province en faisant un octroi pour cette fin. On doit aussi se rappeler que la décision des douze juges en Angleterre, fut directement opposée aux réclamations de l'église d'Angleterre ; mais comme l'opinion du brave chevalier est plus récente, il faut supposer qu'elle a plus de poids.

Sir Allan McNab demande qu'il lui soit permis de dire à l'honorable membre qu'il a voté, quelque fois d'une manière, quelque fois de l'autre (rire), mais qu'il est prêt à justifier ses votes.

M. Price sait parfaitement bien que l'hon. membre a voté quelque fois d'un côté quelque fois de l'autre (écoutez, écoutez) et il ne doute pas que, s'il pouvait faire revenir ses amis au pouvoir par un changement d'opinion sur le sujet maintenant sous sa considération, il changerait de suite et voterait de l'autre côté. L'hon.

Mais il est bien possible que le preux chevalier fasse peu de cas de l'opinion publique, et qu'il se retourne avec complaisance vers les beaux jours de sir F. B. Head, où la voix de l'opinion publique ne pouvait jamais être entendue, et où le plus fort argument était, "si vous me querrellez, vous querrellez votre pain et votre beurre."

[Six heures sonnent et la séance se lève. Jeudi, après les affaires de routine et la présentation de plusieurs pétitions, le débat sur l'indemnité se continue.]

M. Price reprend son discours, en disant qu'il croyait avoir démontré que son ami avait eu droit de dire que les messieurs de l'opposition avaient provoqué la rébellion dans le Haut-Canada. L'hon. et vaillant chevalier dans cette occasion s'est éloigné du sujet, comme à l'ordinaire, et a changé cela en attaque contre le gouvernement, l'accusant de déloyauté. Il peut concevoir par quel raisonnement l'hon. membre en est venu à cette conclusion, mais il croit pouvoir établir que si les personnes engagées dans la rébellion sont à blâmer, ceux qui, par leur mauvais gouvernement l'ont provoquée, sont encore plus à blâmer. Ces hommes ont fait du gouvernement une oligarchie, ils n'ont jamais possédé la confiance du pays, ne l'ont jamais recherchée et ils ont agi en violation de tous les principes de la mère-patrie, qui doit être le modèle de cette colonie. Il a dit à la dernière séance qu'un septième des terres de la couronne de la province avait été mis de côté par le gouvernement pour soutenir l'église protestante, et qu'il était destiné à cette église seule contrairement aux vœux et aux intérêts du peuple. Il avait dit que le parti tory avait dissout les parlements du Haut-Canada au moment où des mesures en opposition aux pouvoirs étrangers allaient passer. Car, bien que les parlements représentassent les deux grands partis de la province alternativement, cependant, quand le parti libéral obtenait une majorité, il allait presser la passation des mesures qu'il désirait beaucoup faire passer, on dissolvait immédiatement. Les hon. membres savaient qu'il y avait une autre chambre, exactement la contre-partie de la faction qui gouvernait la province, qui réduisait à rien tous les efforts des représentants et rejetait les dix-neuf vingtièmes des mesures passées par la chambre du peuple. Des actes de cette chambre étaient tellement remarquables et l'influence qui les guidait si notoire que l'hon. membre pour Hamilton, ou quelque autre égal factieux, dit ouvertement : "Là va la chambre des lords sous le chapeau du juge en chef Robinson," et cette remarque était juste, car il était réellement la chambre des lords.

Après avoir démontré l'injustice de l'appropriation des réserves du clergé à une ou deux églises privilégiées, il vient à conclure d'après la conduite et les paroles du preux chevalier, que sa loyauté est une loyauté de bourse. Cependant en faisant remarquer que le parti auquel il [M. Price] appartient, a été exclus du pouvoir durant l'espace de cinquante ans pour avoir pris part à la révolution de 1688 en Angleterre, il espère que le chevalier ne deviendra pas rebelle, parce que son parti est hors du pouvoir depuis onze mois.

Ce ne peut être les £90,000 que le gouvernement demande qui peuvent le faire désespérer, car il voterait dix fois £90,000 s'il pouvait par là obtenir un emploi et les services de quelques honorables messieurs pour l'y maintenir. Le preux chevalier s'est éloigné de la question pour le plaisir de lire une liste de noms de la famille Grey qui ont rempli des places, mais il évite de parler du comte Grey, l'homme d'état le plus éminent de nos jours, le plus honnête qui ait jamais occupé la plus haute position

comparaison juste entre le nombre d'emplois remplis par les membres de la famille Grey, avec l'immense patronage en leur pouvoir, et le nombre d'emplois remplis par une famille dans le Haut-Canada, qui, dans ce temps, ne contenait pas plus de 200,000 habitants. Il ne fait pas allusion particulièrement à la famille du preux chevalier, car sa famille est petite, bien qu'il ait amplement partagé les spoliations, mais à une autre famille représentée par un hon. membre de l'opposition [M. Robinson.] Il ne veut dire rien d'irrespectueux contre elle, car elle est une des plus respectables familles ; et le juge en chef est un de ses membres.

M. Price ayant parlé des £2000 reçus par le Juge en chef par année, et de £300 par an reçus par le membre pour Simcoe lorsqu'il était Commissaire pour le Canaual Welland, [M. Robinson dit qu'il avait reçu, £450 par an. Il ne veut pas qu'on estime ses services moins qu'ils l'ont été.]

M. Price espère que l'hon. monsieur a sauvé £150 ; en effet, il regrette que les amis de l'hon. membre ne l'aient pas mieux pourvu. Alors il mentionna M. Stephen Heward, clerc de la cour de District ; M. Charles Heward, son fils, qui lui a succédé, H. C. Heward qui a pris la place de ce dernier, W. Heward qui a rempli l'emploi de clerc dans une autre cour de justice, emploi qui était entre les mains du Juge en chef, M. le Juge Hagerman marié à une cousine de la femme du Juge en Chef, outre d'Arcy Boulton, Auditeur général et Maître en Chancellerie, Lukin, Robinson, Rapporteur du Banc du Roi, et Charles Robinson, clerc des Assises. En tout, ça faisait onze ou douze places remplies par la famille, sous la Couronne dans le Haut-Canada, mais il ne l'aurait pas mentionné, si le preux chevalier ne s'était pas écarté du sujet afin de faire une attaque contre une Dame.

Sir Allan McNab repousse l'insinuation.

M. Price continue. Il a tort dans ce cas, et cependant, comme cette Dame avait des liaisons avec la famille Grey, que le preux chevalier a mentionnée dans son discours, il a manqué de charité jusqu'au point de croire que c'était la son motif. Il a fait mention de quelques griefs du peuple, mais ce n'est pas tout. Il n'est probablement pas nécessaire de parler du système d'oppression qui a été plus que suffisant pour porter les citoyens à des tentatives hasardées. Il est à peine nécessaire de rappeler le nom de Gourlay qui autrefois, convoquant une assemblée publique, a été arrêté, emprisonné, et après que son intelligence fut bouleversée par l'oppression, fut banni de la province, et ne put y revenir avant que le nouveau système de gouvernement y fut introduit. Est-il nécessaire de rafraîchir la mémoire du vaillant chevalier par rapport à l'outrage de de Hamilton, où le gouverneur fut brûlé en effigie, et qu'on a voulu en rejeter le blâme sur le parti libéral ? faut-il rafraîchir la mémoire de l'hon. membre sur l'outrage commis contre le D. Rolph, qui fut enlevé de son lit, pendant la nuit, par une bande de vauriens ? De fait l'insolence du parti tory était sans bornes. Que lui a dit (à M. Price) un rejeton de l'aristocratie, la première année qu'il vint en Canada, alors qu'il était étudiant en droit sous le monsieur, (M. Draper) dont la retraite de l'administration précédente fut le signal de sa chute ? C'était en l'année 1832, et on s'attendait que l'émigration allait être très nombreuse. "Price, dit ce scion de l'aristocratie, avez-vous appris des nouvelles d'Angleterre ? 50,000 habitants de notre pays viennent nous rejoindre ; il ne manquera pas de rebelles tant qu'ils seront dans ce pays." A quoi il répondit avec indignation ; "et il ne man-

derait tout le blâme des actes inconstitutionnels. Ils résignèrent, et Sir F. B. Head agita le pays pour obtenir une majorité. A-t-on jamais vu la Reine en Angleterre descendre à ce genre de lutte ? Cependant Sir F. B. Head ne se contenta pas seulement d'agiter le pays, mais il le fit personnellement et injustement. "Si vous me faites des difficultés (telle était sa déclaration) vous vous querrellez avec votre pain et votre beurre ; vous êtes rebelles, vous êtes républicains. Par les services des employés publics par tout le pays, Sir F. B. Head emporta ses élections ; cependant, si on examinait les votes, on verrait qu'il n'y eut qu'une bien petite majorité en sa faveur, et il se plaça comme le marche-pied de ceux qui désiraient gouverner le pays à l'encontre des vœux du peuple. Par ces élections honteusement gagnées et par mille autres maux qu'il infligea au pays, et en particulier le refus d'obéir à l'ordre du souverain en faisant M. Bidwell juge, il provoqua la rébellion. Après la rébellion, le même parti arracha des confessions à quelques prisonniers et alors il les fit pendre entre le palais de Justice et la prison pour alarmer les autres. Alors Sir F. B. Head s'aperçut qu'il s'était mis dans le trouble, et qu'il en avait causé aussi au gouvernement britannique d'une manière qui pouvait mettre le monde en guerre. Mais qu'avait-il fait ? Avait-il le droit d'envoyer tous les soldats hors de la province ? N'était-ce pas son devoir de maintenir la paix par tout le pays ? Et ne l'aurait-il pas maintenue, s'il eût tenu un régiment dans le Haut-Canada ?

Mais tout ceci n'était que la conséquence d'actes antérieurs. On a tout fait dans le Haut-Canada pour un seul parti et pour une seule église. Ceux qui venaient de sa terre natale, s'ils ne donnaient dans le système injuste qui prévalait, étaient dénoncés comme indignes de vivre en Canada. Lui-même, il s'est souvent entendu dire que les institutions du Canada ne lui convenaient pas, et qu'il ferait mieux de passer de l'autre côté des lignes. Pour en revenir à sir F. B. Head, le verdict du peuple, comme il le disait, avait été donné. Le parti qui avait gagné les élections devint le tyran du gouverneur ; il força le gouverneur à se conformer à ses vœux, et à se faire le marche-pied au moyen duquel il ferait triompher ses vœux. Il doit dire ici que c'est à ce système qu'il visait, et non aux individus. C'est ce mauvais système qui a corrompu de bons citoyens ; et il les a tellement corrompus qu'ils ne pensèrent à rien moins qu'à engager leur pays natal, la Grande-Bretagne, dans une conteste avec les Etats-Unis. Ils avaient le sabre pendant à la ceinture et ne faisaient aucun cas des dépenses tant qu'ils purent se maintenir dans leur gloire militaire. Cependant toutes ces personnes étaient capitaines ou colonels, excepté un petit nombre, comme l'hon. membre, Kent, qui était volontaire sous le commandement du membre pour Hamilton, sans attendre les dignités, et qui était à l'orage du Navy-Island. Car ces gens, les whigs, sont une caste de pusillanimes, de lâches ! et on demanda si on pouvait permettre le procès de McLoad, sans faire disparaître les Kankees de la surface du globe. Ils ne firent aucun cas de la vie de 100,000 ou de 200,000 hommes ni de la perte de millions de louis. Ils auraient joui de leur paie de £1,000 ou de £2,000 par an, et sir Allan McNab aurait été le grand commandant de la guerre. Mais les dix-neuf vingtièmes seraient demeurés tranquilles dans leurs maisons, loin des canons et des boulets rouges.

M. Price continue à dévoiler l'inconduite du parti tory, dans tous les temps et particulièrement avant la rébellion et depuis l'union. Il justifie la conduite de lord Durham. Il nie que l'union ait été faite

rait plus dire à l'hon. membre pour le quatrième arrondissement d'York qu'il n'a pas pas d'influence dans le Haut-Canada ; il verrait que le parti auquel il (M. Baldwin) appartient, représente 1,102,000 tandis que celui de sir Allan McNab ne représente que 289,000 personnes. Il réclame contre toutes les fausses représentations mises au jeu pour tromper le peuple du Haut-Canada, par le parti de sir Allan McNab. Au moment de son élection ses adversaires répandirent dans son comté la lettre de l'hon. L. J. Papineau, avec d'autres lettres, disant que MM. Price, Baldwin et Cameron sympathisaient avec lui, tandis que c'était le ministère précédent formé du parti et duquel le frère de ce monsieur et son cousin faisaient partie, qui avait sympathisé avec lui en lui donnant £4,500. Puis il ajoute, "si vous avez payé ces £4,500, de quel droit pouvez-vous refuser de payer les ravages commis par des hordes de Goths et de Vandales qui ont ravagé la province depuis un bout jusqu'à l'autre. Serait-ce trop d'approprier pour cette fin, non pas £200,000 comme on l'a dit à satiété, mais £100,000, sur lesquels £10,000 ont déjà été appropriés à cette fin ? Serait-ce trop de racheter l'engagement pris, lorsque les pertes encourues dans le Haut-Canada ont été payées ? Le ministère précédent avait nommé un comité expressément pour s'enquérir des dommages causés dans le Bas-Canada par la rébellion, et aussi ceux qui en sont la suite. Est-ce que le ministère du jour va plus loin ? Propose-t-il plus que la lettre de M. Daly aux commissaires sur la distinction entre les loyaux et les rebelles.

Ce n'est pas l'intention de Son Excellence que vous soyez guidés par d'autre évidence que celle fournie par les décisions des cours de loi ! On ne peut faire aucune distinction, puisque la plupart des dommages ont été causés dix ou vingt jours après la rébellion réprimée. Le sud du St. Laurent n'était qu'une flamme. La destruction n'était nullement nécessaire alors, c'était du vandalisme volontaire et délibéré.

L'hon. membre pour Hamilton a exprimé l'espoir qu'il ne sera jamais induit à oublier la loyauté envers sa souveraine.

Sir Allan McNab n'a jamais dit cela. Il a dit que le peuple du Haut-Canada pourrait être dégoûté, si, après avoir réprimé la rébellion, on lui faisait payer les pertes des rebelles du Bas-Canada ; que ce pourrait être une question, si ces colonies resteraient une portion de l'empire, ou si l'histoire enregistrerait le fait pénible qu'elles ont été perdues par le dégoût des loyaux.

Mr. Price com rend que l'hon. monsieur aurait une bien plus forte dose de loyauté, s'il occupait une autre place que celle occupée actuellement. De quoi se plaint-il ? Son propre parti n'a-t-il pas fait une enquête au même effet ; la commission n'a-t-elle pas trouvé le montant de £180,000 ; et n'y a-t-il pas eu une adresse de faite au chef du gouvernement demandant une mesure pour que le Bas-Canada fut justement indemnisé de ses pertes pendant les troubles de 37 et 38 ? C'est justement ce que l'on veut aujourd'hui.

M. Sherwood. Vous voulez payer les pertes les plus injustes, (écoutez, écoutez.)

M. Price démontre que les revenus mis à la disposition du Haut-Canada pour payer les pertes de la rébellion, ont été détournés du fonds consolidé pour cette fin. Il repousse les attaques injustes et grossières faites contre le gouverneur général, qui n'est pas en position de se défendre contre toutes les fausses représentations que l'on fait, par ce qu'il veut accomplir les desirs de Sa Majesté en

répondant à l'hon. membre pour le quatrième arrondissement d'York qu'il n'a pas pas d'influence dans le Haut-Canada ; il verrait que le parti auquel il (M. Baldwin) appartient, représente 1,102,000 tandis que celui de sir Allan McNab ne représente que 289,000 personnes. Il réclame contre toutes les fausses représentations mises au jeu pour tromper le peuple du Haut-Canada, par le parti de sir Allan McNab. Au moment de son élection ses adversaires répandirent dans son comté la lettre de l'hon. L. J. Papineau, avec d'autres lettres, disant que MM. Price, Baldwin et Cameron sympathisaient avec lui, tandis que c'était le ministère précédent formé du parti et duquel le frère de ce monsieur et son cousin faisaient partie, qui avait sympathisé avec lui en lui donnant £4,500. Puis il ajoute, "si vous avez payé ces £4,500, de quel droit pouvez-vous refuser de payer les ravages commis par des hordes de Goths et de Vandales qui ont ravagé la province depuis un bout jusqu'à l'autre. Serait-ce trop d'approprier pour cette fin, non pas £200,000 comme on l'a dit à satiété, mais £100,000, sur lesquels £10,000 ont déjà été appropriés à cette fin ? Serait-ce trop de racheter l'engagement pris, lorsque les pertes encourues dans le Haut-Canada ont été payées ? Le ministère précédent avait nommé un comité expressément pour s'enquérir des dommages causés dans le Bas-Canada par la rébellion, et aussi ceux qui en sont la suite. Est-ce que le ministère du jour va plus loin ? Propose-t-il plus que la lettre de M. Daly aux commissaires sur la distinction entre les loyaux et les rebelles.

Ce n'est pas l'intention de Son Excellence que vous soyez guidés par d'autre évidence que celle fournie par les décisions des cours de loi ! On ne peut faire aucune distinction, puisque la plupart des dommages ont été causés dix ou vingt jours après la rébellion réprimée. Le sud du St. Laurent n'était qu'une flamme. La destruction n'était nullement nécessaire alors, c'était du vandalisme volontaire et délibéré.

L'hon. membre pour Hamilton a exprimé l'espoir qu'il ne sera jamais induit à oublier la loyauté envers sa souveraine.

Sir Allan McNab n'a jamais dit cela. Il a dit que le peuple du Haut-Canada pourrait être dégoûté, si, après avoir réprimé la rébellion, on lui faisait payer les pertes des rebelles du Bas-Canada ; que ce pourrait être une question, si ces colonies resteraient une portion de l'empire, ou si l'histoire enregistrerait le fait pénible qu'elles ont été perdues par le dégoût des loyaux.

Mr. Price com rend que l'hon. monsieur aurait une bien plus forte dose de loyauté, s'il occupait une autre place que celle occupée actuellement. De quoi se plaint-il ? Son propre parti n'a-t-il pas fait une enquête au même effet ; la commission n'a-t-elle pas trouvé le montant de £180,000 ; et n'y a-t-il pas eu une adresse de faite au chef du gouvernement demandant une mesure pour que le Bas-Canada fut justement indemnisé de ses pertes pendant les troubles de 37 et 38 ? C'est justement ce que l'on veut aujourd'hui.

M. Sherwood. Vous voulez payer les pertes les plus injustes, (écoutez, écoutez.)

M. Price démontre que les revenus mis à la disposition du Haut-Canada pour payer les pertes de la rébellion, ont été détournés du fonds consolidé pour cette fin. Il repousse les attaques injustes et grossières faites contre le gouverneur général, qui n'est pas en position de se défendre contre toutes les fausses représentations que l'on fait, par ce qu'il veut accomplir les desirs de Sa Majesté en

répondant à l'hon. membre pour le quatrième arrondissement d'York qu'il n'a pas pas d'influence dans le Haut-Canada ; il verrait que le parti auquel il (M. Baldwin) appartient, représente 1,102,000 tandis que celui de sir Allan McNab ne représente que 289,000 personnes. Il réclame contre toutes les fausses représentations mises au jeu pour tromper le peuple du Haut-Canada, par le parti de sir Allan McNab. Au moment de son élection ses adversaires répandirent dans son comté la lettre de l'hon. L. J. Papineau, avec d'autres lettres, disant que MM. Price, Baldwin et Cameron sympathisaient avec lui, tandis que c'était le ministère précédent formé du parti et duquel le frère de ce monsieur et son cousin faisaient partie, qui avait sympathisé avec lui en lui donnant £4,500. Puis il ajoute, "si vous avez payé ces £4,500, de quel droit pouvez-vous refuser de payer les ravages commis par des hordes de Goths et de Vandales qui ont ravagé la province depuis un bout jusqu'à l'autre. Serait-ce trop d'approprier pour cette fin, non pas £200,000 comme on l'a dit à satiété, mais £100,000, sur lesquels £10,000 ont déjà été appropriés à cette fin ? Serait-ce trop de racheter l'engagement pris, lorsque les pertes encourues dans le Haut-Canada ont été payées ? Le ministère précédent avait nommé un comité expressément pour s'enquérir des dommages causés dans le Bas-Canada par la rébellion, et aussi ceux qui en sont la suite. Est-ce que le ministère du jour va plus loin ? Propose-t-il plus que la lettre de M. Daly aux commissaires sur la distinction entre les loyaux et les rebelles.

Ce n'est pas l'intention de Son Excellence que vous soyez guidés par d'autre évidence que celle fournie par les décisions des cours de loi ! On ne peut faire aucune distinction, puisque la plupart des dommages ont été causés dix ou vingt jours après la rébellion réprimée. Le sud du St. Laurent n'était qu'une flamme. La destruction n'était nullement nécessaire alors, c'était du vandalisme volontaire et délibéré.

L'hon. membre pour Hamilton a exprimé l'espoir qu'il ne sera jamais induit à oublier la loyauté envers sa souveraine.

Sir Allan McNab n'a jamais dit cela. Il a dit que le peuple du Haut-Canada pourrait être dégoûté, si, après avoir réprimé la rébellion, on lui faisait payer les pertes des rebelles du Bas-Canada ; que ce pourrait être une question, si ces colonies resteraient une portion de l'empire, ou si l'histoire enregistrerait le fait pénible qu'elles ont été perdues par le dégoût des loyaux.

Mr. Price com rend que l'hon. monsieur aurait une bien plus forte dose de loyauté, s'il occupait une autre place que celle occupée actuellement. De quoi se plaint-il ? Son propre parti n'a-t-il pas fait une enquête au même effet ; la commission n'a-t-elle pas trouvé le montant de £180,000 ; et n'y a-t-il pas eu une adresse de faite au chef du gouvernement demandant une mesure pour que le Bas-Canada fut justement indemnisé de ses pertes pendant les troubles de 37 et 38 ? C'est justement ce que l'on veut aujourd'hui.

M. Sherwood. Vous voulez payer les pertes les plus injustes, (écoutez, écoutez.)

M. Price démontre que les revenus mis à la disposition du Haut-Canada pour payer les pertes de la rébellion, ont été détournés du fonds consolidé pour cette fin. Il repousse les attaques injustes et grossières faites contre le gouverneur général, qui n'est pas en position de se défendre contre toutes les fausses représentations que l'on fait, par ce qu'il veut accomplir les desirs de Sa Majesté en

répondant à l'hon. membre pour le quatrième arrondissement d'York qu'il n'a pas pas d'influence dans le Haut-Canada ; il verrait que le parti auquel il (M. Baldwin) appartient, représente 1,102,000 tandis que celui de sir Allan McNab ne représente que 289,000 personnes. Il réclame contre toutes les fausses représentations mises au jeu pour tromper le peuple du Haut-Canada, par le parti de sir Allan McNab. Au moment de son élection ses adversaires répandirent dans son comté la lettre de l'hon. L. J. Papineau, avec d'autres lettres, disant que MM. Price, Baldwin et Cameron sympathisaient avec lui, tandis que c'était le ministère précédent formé du parti et duquel le frère de ce monsieur et son cousin faisaient partie, qui avait sympathisé avec lui en lui donnant £4,500. Puis il ajoute, "si vous avez payé ces £4,500, de quel droit pouvez-vous refuser de payer les ravages commis par des hordes de Goths et de Vandales qui ont ravagé la province depuis un bout jusqu'à l'autre. Serait-ce trop d'approprier pour cette fin, non pas £200,000 comme on l'a dit à satiété, mais £100,000, sur lesquels £10,000 ont déjà été appropriés à cette fin ? Serait-ce trop de racheter l'engagement pris, lorsque les pertes encourues dans le Haut-Canada ont été payées ? Le ministère précédent avait nommé un comité expressément pour s'enquérir des dommages causés dans le Bas-Canada par la rébellion, et aussi ceux qui en sont la suite. Est-ce que le ministère du jour va plus loin ? Propose-t-il plus que la lettre de M. Daly aux commissaires sur la distinction entre les loyaux et les rebelles.